

AU PUBLIC CANADIEN.

LA REVUE CANADIENNE

Entre dans sa quatrième année d'existence et grâce à la faveur populaire le succès qu'elle a déjà obtenu, le rang qu'on a bien voulu lui donner parmi les organes de la presse périodique, ont dépassé toutes nos expériences.

En attendant cette époque nous prions nos compatriotes d'avoir quelque fois pour nous de l'indulgence et de nous continuer pour l'année qui commence les mêmes faveurs et le même patronage que nous en avons reçu par le passé.

L'année 1848, qui commence sera une année mémorable dans les fastes de l'Histoire du Canada. Les questions qui se présentent à la discussion publique sont du plus haut intérêt.

L'ouverture du nouveau Parlement et un changement de ministère ne seront pas deux des moins graves événements de 1848. Le parti libéral, après avoir combattu pendant quatre ans avec courage, patience et persévérance, remporte aujourd'hui en Canada la plus belle victoire qu'il ait jamais obtenue.

Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, la nouvelle physionomie de la Chambre d'Assemblée offriront un vaste champ d'observation, et vont donner un nouvel intérêt au journal.

Quant à la partie littéraire de la Revue Canadienne nous pouvons assurer nos lecteurs qu'elle ne sera pas négligée; nous avons la collection la plus abondante et la plus riche de MORCEAUX HISTORIQUES, DE NOUVELLES, ROMANS, FEUILLETONS, HISTOIRES DE VOYAGES, ESQUISSES DE MŒURS CHRONIQUES, NOTICES BIOGRAPHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Nous tiendrons le public comme par le passé au courant des nouvelles étrangères, de tout ce qui se passe dans le monde entier, des progrès des sciences et de l'industrie, des connaissances utiles, des inventions nouvelles, etc., etc.

Comme on peut le voir notre Programme de 1848 ne manque pas de sujets et de matières intéressantes.

L'ALBUM LITTÉRAIRE.

Cette publication va subir d'importantes changements en 1848. Le format d'un in-quarto sera réduit à un grand in-Six à double colonne exactement semblable à celui de la Semaine Littéraire du Courrier des États-Unis.

Nous invitons nos jeunes compatriotes, les aspirants à la gloire littéraire, à se joindre à nous et à nous donner le concours de leur collaboration. Il est une foule de talents obscurs et cachés, à qui il ne manque que le grand jour de la publicité pour briller d'un vif éclat.

Quant à la MUSIQUE DE L'ALBUM, elle paraîtra à l'avenir sur une feuille détachée de manière à former à la fin de l'année un cahier ou ALBUM MUSICAL séparé.

AVIS IMPORTANT.

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres, qu'à ceux qui non seulement sont capables de payer, mais veulent payer et paient réellement.

Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence prospère. Sans remises certaines et régulières de la part de nos abonnés, point de progrès, ni d'améliorations; or, comme nous n'en sommes qu'à nos premiers pas dans la carrière du journalisme et que dans le siècle où nous sommes, le journal avant tout autre chose doit être à la tête et le symbole du progrès; comme nous voulons que chaque année de l'existence de la REVUE CANADIENNE, soit marquée par de nouvelles améliorations et des progrès utiles, il faut que chacun remplisse ses obligations.

Nous recevons tous les jours des abonnements à la REVUE CANADIENNE ET À L'ALBUM de la part d'Instituteurs des différentes parties de la Province. Nous sommes heureux de les compter au nombre de nos lecteurs; l'intérêt que nous prenons aux progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant l'année dernière à leur offrir nos deux publications, pour moitié du prix ordinaire d'abonnement.

Cette année les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse et sine qua non; c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'AVANCE.

Ainsi à l'avenir, les Instituteurs, qui veulent avoir La Revue Canadienne et l'Album pour QUINZE CHELINS par an, devront en s'abonnant ou renouvelant, POUR UN AN, payer d'AVANCE. Autrement ils paieront le même prix que les autres.

Comme il est nécessaire que tous ces messieurs connaissent ces nouvelles dispositions de notre part, nous étendrons jusqu'au premier de mars prochain la période durant laquelle il devront se conformer à ces conditions ou renoncer aux avantages qu'elles offrent.

Ainsi, MM. les Instituteurs, payez donc votre abonnement pour 1848 d'ici au 1er Mars, vous gagnerez par là 50 C. — 8 janv. 1848.

AUX ELECTEURS DU COMTÉ DE VERCHÈRES.

Messieurs, PERMETTEZ-MOI de vous offrir mes plus sincères remerciements pour l'honneur que vous venez de me faire en me choisissant unanimement pour la troisième fois, pour vous représenter en Parlement.

Je suis très sensible à cette marque répétée de la confiance que vous reposez en moi et vous pouvez être assurés que je ne trahirai jamais votre mandat.

Je demeure, messieurs, Votre très obt. serviteur, JAMES LESLIE. Cottage Ste. Marie, Montréal, 5 janv. 1848.

A VENDRE À CE BUREAU LE DEUXIÈME VOLUME DE L'ALBUM

Littéraire et Musical de la Revue, COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847. Ceux qui désirent se procurer ce volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplaires que nous avons à vendre, étant malheureusement très limité. — Prix : 20s. — Éligamment relié, 2 1/2s. — Écrire Franco.

MESSIEURS LES ÉLECTEURS DU COMTÉ DE MONTREAL.

Messieurs, L'HONNEUR que vous venez de me faire en me ré-élisant une quatrième fois pour votre Représentant, mérite ma plus vive reconnaissance, et exige de ma part la plus sérieuse attention à m'acquiescer du devoir que vous m'avez imposé. Je vous prie donc de vouloir bien recevoir mes plus sincères remerciements, et d'être persuadés qu'rien ne sera négligé pour bien remplir ce devoir important.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très dévoué serviteur, A. JOBIN. 3 janvier 1848.

AUX LIBRES ET INDÉPENDANTS ÉLECTEURS DU COMTÉ DE BERTHIER.

Messieurs, EN venant aujourd'hui solliciter l'honneur de vos suffrages, je ne fais que céder au désir d'un grand nombre de citoyens influents de ce Comté, qui m'ont sollicité de me présenter à la prochaine élection. Je dois avouer que, depuis longtemps, l'idée d'être utile à mon pays, faisait battre mon cœur; mais mon âge peu avancé et d'autres considérations me l'ont fait passer jusqu'à ce jour de mesure cette idée à l'exécution. Aujourd'hui que plusieurs de ces considérations n'existent plus je ne puis absolument rien qui puisse me faire raisonnablement résister à un vœu si prononcé. Je vous prie donc que j'ai précédemment vous demander une part de vos suffrages. Quant à mes opinions politiques, elles sont connues de la plupart d'entre vous. Qu'il me suffise de dire que je suis Réformiste et Canadien avant tout.

Je suis, Messieurs, Votre dévoué serviteur, L. A. DEROME. 23 déc.

AUX ELECTEURS DU COMTÉ DE BEAUCHARNAIS.

Messieurs, AYANT été invité par un grand nombre des Electeurs respectables des différentes Paroisses et Townships de votre Comté, à m'offrir comme Candidat à la prochaine élection d'un Membre pour les représenter dans le prochain Parlement Provincial; Je suis décidé de solliciter les suffrages des électeurs; et si j'ai encore l'honneur de vous représenter dans la Chambre d'Assemblée de notre Parlement Provincial, je m'efforcerai d'appuyer fidèlement et diligemment toutes les mesures tendant à développer les ressources de notre commune patrie, et d'augmenter la prospérité du peuple. Ce sera mon désir le plus pressé d'adopter un système d'émigration, qui assurera l'arrivée des émigrants dans cette Colonie, en bonne condition et en bonne santé, et prévendra par là même l'introduction dans le pays de la peste et des horreurs qui l'accompagnent.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Bien respectueusement, Votre très humble, et Obéissant serviteur, JACOB DEWITT. Montréal, 14 déc. 1847.

CORPORATION DE MONTREAL.

BUREAU DU TRESORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847.

AVIS public est de plus donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Contention, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

Avis public est de plus donné que les livres des colporteurs pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croient lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier et pourvu que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date.

Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressées par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives. En. DEMERS, Trésorier de la Cité. 19 août.

MAGASIN DE MODES.

ETABLISSEMENT PARISIEN. MADAME ROLIEU à l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes

AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME. On trouvera chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS FRANÇAISES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX, &c., d'après les dernières modes de Londres et de Paris. Habillements et ouvrages faits sur commande. Montréal, 3 nov. 1847.

SALONS D'EXPOSITION DE MODISTE.

Mlle. MAJOR L'HONNEUR d'annoncer aux Dames de Montréal et des environs que ses SALONS D'EXPOSITION sont MAINTENANT OUVERTS; elle vient de recevoir les MODES D'HIVER LES PLUS EN VOGUE et elle a pris des arrangements pour continuer à les recevoir tous les mois. Grande rue St. Jacques, 19 nov. 1847.

AVIS.

TOUTES Personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Ecuyer, en son vivant Bailli de Montréal, sont priées de les présenter pour être réglées, et celles qui doivent à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-devant par le défunt rue St. François-Xavier.

WILLIAM LYMAN, Procureur de Mme Hannah Lyman Mills Montréal, 26 nov.

VERNIS SUPERIEUR.

POUR TUYAUX DE POELES A vendre par M. PARKER & CIE. Pharmaciens, 109, rue Notre-Dame Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste. 29 oct.

LIVRES FRANÇAIS.

Les ouvrages français suivants viennent d'être reçus et sont à vendre par le sousigné Grande Rue St. Jacques. Arthur, par Eugène Sue, 4 vols. 8s. Deux Histoirs 1772-1840. 1. — 3 volumes D'Hercule Harli. 2. — Le Colonel De Surville par E. Sue, 2 vols. 4s. La Vie de Kout-Yen Roman Maritimes, par E. Sue 3 vols. 6s. Deleytor Arabian Godelphin, Kardiki par do 1 vol. 2s. Plik et Plok par do 2s. Le Morne-au-Diable, par do. 2 vols. 4s. Théâtre Dumoyr, par do. 2 vols. 4s. Les Mystères de Paris, par do. 10 vols. 2s. Intrépassant, par do. 2 vols. 4s. Jean Cavalier ou Les Fanatiques des Cévennes, par E. Sue, 4 vols. 8s. La Crocaratcha, par do. 2 vols 4s. Périodes de la Littérature et des arts, par H. C. Guilhe Lesons de Philosophie Intellectuelle et Morale, par do. Paul et Virginie, par J. H. Bernardin de St-Pierre 3s. JOHN MCCOY. 17 déc.

L. P. BOIVIN,

IMPORTATEUR D'EGEEGES, COFFRES, BICY, ET OBJETS DE FANTAISIE. INFORME respectueusement ses patrons et le public en général qu'il ouvrira sa splendide magasin entre des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, presque vis-à-vis le Palais de Justice, JEUDI prochain le 23 du courant avec une collection de marchandises nouvelles et du dernier goût à laquelle il appelle l'attention du Public. Montréal, 21 déc. 1847.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE

AVIS est par le présent donné que l'ASSEMBLEE ANNUELLE des ACTIONNAIRES ou FOND CAPITAL de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, aura lieu au bureau de la Compagnie, No. 18, Petite rue St. Jacques, en cette Cité, MERCREDI, le 19me jour de JANVIER 1848, à UNE heure précise P. M., afin de choisir trois directeurs à la place de l'hon. Peter McGill, Samuel Brooks et Alexander T. Galt, ceux-ci qui cesseront alors d'être en office par rotation, et par transiger toute affaire qui peut avoir rapport à la dite Compagnie. Par ordre, THOMAS STEERS, Sec.taire. 24 déc.

MARCHAND-TAILLEUR.

Le Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de sa nombreuse pratique, prend la liberté de l'annoncer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier. Les personnes désirant fournir leur drap seront servis avec la même attention et la même ponctualité. CHARLES GAREAU. 29 oct.



CORPORATION DE MONTREAL.

TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Contention, Corvée, Taxe ou autrement, sont notifiées de PAYER IMMEDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT FOURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction. En. DEMERS, Trésorier de la Cité. Bureau du Trésorier de la Cité, 15 septembre, 1847.

PORTRAITS AU

DAGUERRETYPE.

M. M. DESNOYERS à l'honneur d'informer le public de Montréal qu'il a ouvert ses CHAMBRES DE DAGUERRETYPE au No. 130, Rue Notre Dame, où il se propose d'exercer son art. M. D. peut prendre des portraits d'enfants à tout âge. Il se transportera aussi à la résidence de ceux qui le désireront. Ceux qui voudraient conserver les traits d'un parent ou ami décédé peuvent le faire en s'adressant à M. D. le plus tôt possible après la mort. N. B. — M. D. enseigne l'art du Daguerretype en deux leçons et a un appareil à vendre. Ses prix sont très réduits. Entrée par la porte cochère. 23 nov.

ECOLE.

Medecine et de Chirurgie.

LES lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le DERNIER D'AVRIL. Les lectures, à l'avenir seront données qu'en français, comme suit: L'Anatomie..... Dr. BINAUD. Les Accouchements..... " ARNOLDI. La Pratique de la Médecine..... " BADOLET. La Chirurgie..... " MONAG. La matière méd. et la thérapeutique..... " J. E. COCHRAN. La Chimie..... " SUTHERLAND. L'Institut de médecine ou physiologie..... " PELTIER. La médecine légale..... " BOYER. La Chimie Médicale..... " BADOLET. La Clinique Chirurgicale..... " ARNOLDI. N. B. Les élèves qui auront complété leurs cours cette école pourront avoir le degré de l'Université du Collège McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un " Annus Medice," à ce collège. 2 sept. 1847. WILLIAM SUTHERLAND, M. D.

DILIGENCE

ENTRE MONTREAL ET QUEBEC.



TRAJET EN DEUX JOURS.

Le public est respectueusement informé que les sous-aidés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera MONTREAL et QUEBEC TOUS LES JOURS (excepté les Dimanches). Elle partira de l'Hôtel Leblanc, à Montréal, Place de la Douane. Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs sages et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin. La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hôtel BERNARD et à l'Hôtel de M. OSBORN. Le bureau de la Diligence sera tenu à l'Hôtel Leblanc, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention. W. ROBINSON, Propriétaire, Montréal. T. & T. LECOMTE, Propriétaire, Québec. S. HOUGH, Agent à Montréal, G. LEBLANC, Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN. 3 déc.

NOUVEAUX DE BATEAUX A VAPEUR, ETC., A VENDRE.

Les mouvements de Bateau à Vapeur dont on s'est servi sur le canal de Lachine, avec ou sans les Pompes qui lui appartiennent, seront vendus privément à des conditions et termes à paiement raisonnables. Ces mouvements faits par Parkyn, sont dans le meilleur état et de la force de 35 à 40 chevaux. Les cylindres sont de 30 pouces de diamètre avec des soupapes compliquées et de six pieds d'action. Les deux Pompes sont d'une construction excellente, de 21 pouces de diamètre et de quatre pieds d'action. En même temps sont mis en vente soit ensemble ou séparément, deux pompes, au bas de l'entrée du canal, avec un entonnoir de fer fondu pour les mettre en opération. Pour plus amples informations quant aux conditions et aux particularités, s'adresser à ce bureau. Par ordre, THOMAS A. REGLEY, Secrétaire des Travaux Publics. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, 10 décembre, 1847.

AUX ENTREPRENEURS.

Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FAINE, dans la paroisse de St-Gabriel, Seigneurie Debaratz, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Sal-guerrial. E. S. DE ROTTERMUND 21 mai.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIE.

Le Soussigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, Ann, Britannia, Montezuma, Chapman, Aqua Maria, etc. etc. Fer anglais assorti, Banke Best Feuillard, Boîtes de Bouches, Bâches, Pannes &c &c. De plus, un assortiment de quincaillerie et Coterie. Les Marchands de la Compagnie trouveront de l'avantage à venir examiner son assortiment vu qu'il a expressément été importé pour le commerce du Bas-Canada. A vendre à des conditions faciles. W. F. LESTE, No. 81 Rue St. Paul, et 70 Côté de la Place Jacques Cartier. 8juin.

AUX ETUDIANTS.

Ceux des Etudiants en Médecine qui désireraient pensionner en cette ville, trouveront chez Mme Sr JULIEN des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir. 20 oct.

Portrait de Jacques Cartier.

La sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier un lithographie du Portrait ci-dessus, et toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le sousigné prendra les noms des personnes qui voudront y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Souscription à 5s. G. N. GOSSBLIN, Agent. Montréal, 4 nov. 1847.